



Editorial de la région académique

La région académique permet de concilier la nécessité de garantir l'unicité de voix et d'action de l'Éducation nationale à l'échelle régionale, et celle de préserver des éléments de spécificité propres à assurer un pilotage efficace et une gestion de proximité sur chaque territoire, répondant ainsi aux besoins et aux exigences de la conduite du service public de l'éducation.

En apportant une plus grande cohérence entre l'organisation des services déconcentrés de l'Éducation nationale, de la jeunesse, de l'engagement et des sports, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la région académique a permis au domaine de l'éducation, depuis 2020, d'être encore davantage reconnu comme l'un des champs de politiques prioritaires par les collectivités territoriales et tous les acteurs de l'État dans les territoires.

La coopération forte entre les académies de Besançon et de Dijon, et le principe de subsidiarité entre les niveaux régional et académique, permettent une connaissance fine du territoire dans sa diversité, tout en garantissant la pertinence des décisions prises et des actions menées. La proximité est le préalable indispensable pour mieux orienter et accompagner l'action publique, ancrée dans la réalité des besoins des usagers, sur l'ensemble de ces thématiques, aux niveaux régional et académique. Pour favoriser cette coopération, le travail de convergence et de transversalité est encore renforcé entre les deux académies, grâce à l'action concertée de tous les services impliqués.

Aussi, les projets académiques portent la richesse des complémentarités et des spécificités des territoires de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, en promouvant une École active, innovante, respectueuse des acteurs et en contact étroit avec les besoins des élèves et des territoires.

À travers leurs engagements, les académies de Besançon et de Dijon s'orientent ensemble vers des chemins nouveaux et mettent le cap sur un avenir riche de promesses et de possibles, afin de porter, l'une et l'autre, un regard attentif à la diversité des talents, en franchissant les obstacles du déterminisme social et territorial pour que chaque élève, jour après jour, bâtisse son projet de réussite.

En ce sens, la région académique s'engage à développer des politiques éducatives porteuses de perspectives et forte d'une égalité des chances incarnée par la découverte des métiers et la possibilité donnée à chacune et chacun de choisir une orientation cohérente avec son parcours. Sont également mobilisées comme il se doit, d'une part, l'accès à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation, à la mobilité européenne et internationale, à l'éducation artistique et culturelle, grâce notamment aux outils du numérique, à un engagement citoyen et sportif de la jeunesse et, d'autre part, l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes quels que soient leurs parcours, pour garantir leur réussite et leur épanouissement.

Les enjeux partagés au sein de la région académique promeuvent ainsi l'éducation émancipatrice, que nous appelons toutes et tous de nos vœux, grâce à une dynamique d'innovation, d'intelligence collective et au service de projets communs de qualité.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre impliquent l'ensemble du collectif concerné par les politiques éducatives, avec un souci de valorisation des expertises, de mise en synergie des compétences et des outils, pour mutualiser et inventer d'autres possibles, dans un esprit de partenariat toujours renforcé sur les territoires.

Ainsi, en cohérence et lien affirmé avec les académies, la région académique valorise une École ouverte vers l'Europe et l'international, force de propositions sur les enjeux environnementaux et numériques, impliquée dans l'éducation artistique et culturelle pour que l'institution continue à être incarnée, vivante et passeuse d'avenir.

Enfin, en lien étroit avec les deux académies, la région académique agit au service d'une École qui épanouit, en reconnaissant les compétences intrinsèques de chaque enfant, en encourageant sa créativité et ses engagements. Pour permettre cette réalisation de l'enfant et du jeune, elle s'implique dans la prévention des discriminations et pour garantir de la justice sociale et scolaire, dans des espaces et un environnement éducatif propices aux apprentissages et au bien-être.